

Réponse du Transporteur à l'engagement 6

(Demandé par la Régie)



Engagement 6

(Demandé par Me Lise Duquette pour la Régie de l'énergie, 2015-11-26, notes sténo., volume 3, page 223)

Référence: Présentation HQT-15, Document 2.2, p. 28

Ventiler les équipements qui seront utilisés à l'intérieur de l'année 2016 parmi les équipements indiqués à la diapositive 28

Réponse

Le Transporteur souligne que le tableau cité en référence détaille, par catégorie, un niveau d'équipements devant être maintenu en tout temps dans le fonds de roulement réglementaire (« FDR ») d'actifs stratégiques. En effet, l'inventaire d'équipements de ce FDR est requis pour assurer l'exploitation et la pérennité du réseau de transport au bénéfice de la clientèle actuelle et future.

Le Transporteur n'étant pas en mesure d'anticiper les défaillances qui pourraient survenir en 2016, il lui est impossible d'identifier les équipements qui seront utilisés pour pallier les besoins d'assurance suite à des défaillances. Néanmoins, aux fins de la présente demande, le Transporteur a établi une prévision quant à l'utilisation des équipements du FDR d'actifs stratégiques à des fins de projet sur la base des taux de rotation historiques et du portefeuille de projets d'investissement.

Le tableau suivant présente les équipements du FDR d'actifs stratégiques que le Transporteur prévoit utiliser au cours de l'année 2016.

Tableau 1 Équipements du FDR d'actifs stratégiques prévus à être utilisés en 2016

Catégories	Besoins du FDR	Équipements prévus à être utilisés en 2016
Transformateurs de puissance	38	15
Inductances shunt	29	29
Disjoncteurs	62	44
Unités de mesure	289	145
Parafoudres	127	76
Total	545	309

Sur les 545 équipements détenus dans le FDR d'actifs stratégiques, 309 équipements sont susceptibles d'être affectés à des projets en cours de réalisation ou à être autorisés en 2016 et seront remplacés

Original: 2015-11-29

-

¹ Pièce HQT-15, Document 2.2, diapositive 28.



systématiquement pour maintenir le FDR d'actifs stratégiques selon les besoins d'assurance et de réalisation optimale des projets établis.

Concernant les transformateurs de puissance, 37 des 38 équipements de l'inventaire, soit 63 M\$ sur les 65 M\$ présentés, sont requis pour assurer le niveau minimum d'assurance. Pour ces équipements, la rotation anticipée supérieure à la rotation annuelle présentée au tableau cité en référence s'explique par l'effort additionnel d'écoulement qui sera fait concernant la rotation des équipements résiduels ayant été détenus dans la banque d'appareillage majeur (« BAM »).

En temps normal, les équipements à haute puissance, tels que les transformateurs de puissance récemment normalisés, sont livrés directement, en temps opportun, du fabricant aux projets. De plus, les transformateurs de puissance détenus à des fins d'assurance couvrent, entre autres, la portion des équipements en exploitation sur le réseau qui sont plus spécifiques et non normalisés, ce qui explique normalement le moindre roulement en projet.

Enfin, comme précisé dans la réponse à la question 6.1 de la demande de renseignements numéro 2 de la Régie, à la pièce HQT-13, Document 1.2, le FDR d'actifs stratégiques en appareillage se renouvelle sur une période moyenne de 20 mois.